

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 8 décembre 2016 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 2 décembre 2016 - Nombre de membres en exercice : 28

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANTER-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPELERS, M. Pierre BOURGOIS, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Claude LAMARCO, Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Alexandre MEZIERE, Riquier WILLOQUET,

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Danièle PETIT (à Mme Christiane DECANTER-CAULLET), M. Jean-Max LEFEBVRE (à M. Pierre BOURGOIS), M. Eric DESREUMAUX (à Mme Anne-Catherine DERVILLE), M. Dominique SERGENT (à M. Alexandre MEZIERE), Mme Dong NGUYEN (à M. Riquier WILLOQUET), Mme Aurélie VERNIER (à M. Patrick DELEBARRE)

Absentes : Mme Martine FOULON, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N°16-4-43

Vie associative

Subventions supplémentaires 2017

Conditions d'attribution

Rapport de M. Alain FAUVARQUE,
Adjoint au Maire

Dans le cadre du vote annuel des subventions aux associations, certaines d'entre elles bénéficient d'une subvention supplémentaire liée à une activité, un besoin exceptionnel ou spécifique.

Il vous est proposé d'octroyer à **Ludo Loisirs**, une subvention supplémentaire de 500€ pour le financement des formations que comptent suivre les bénévoles de la ludothèque et l'achat de logiciels informatiques.

Il est bien entendu que cette subvention ne sera versée que sur présentation des justificatifs par l'association.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget de l'exercice courant.

Travaux préparatoires
Réunion du 14 novembre 2016
CA du 22 novembre 2016
CG du 30 novembre 2016



Le Conseil
adhère à la proposition ci-dessus
(Ainsi) fait et délibère en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire